



## **COLLÈGE COOPÉRATIF EN BRETAGNE**

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association Collège Coopératif en Bretagne du 28 juin 2012**

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **A/ Assemblée Générale ordinaire**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2011
2. Rapports financiers : bilan et compte de résultats, rapport du Commissaire aux comptes
3. Rapport moral, rapport d'activités, rapport du Conseil Scientifique
4. Résolutions
5. Election du Conseil d'Administration (article 12 des statuts)
6. Election du Conseil Scientifique (article 14 des statuts)

##### **B/ Ateliers d'échange et débat**

« 30 ans après, ça sert à quoi un Collège Coopératif en Bretagne ? »

**Présent(e)s ou représenté(e)s** : 14 présents et 14 représentés sur 55 adhérents (cf feuille d'émargements).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

#### **A/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Marilou LEIGHTON ouvre l'Assemblée Générale en indiquant que l'année 2011 a connu un renouvellement dans la gouvernance suite aux départs de Christian POIMBOEUF et d'Alain PENVEN respectivement Président et Directeur du CCB. Le Conseil d'Administration a ainsi été mobilisé sur le recrutement d'une nouvelle personne à la direction du Collège Coopératif. Elle salue l'arrivée d'Anne-Claire DEVOGE qui a pris son poste en Janvier 2012.

Elle souhaite souligner et remercier la mobilisation de l'ensemble de l'équipe. Par ailleurs, elle rend hommage à Christine ORAND qui a fait valoir en fin d'année 2011 ses droits à la retraite après une longue carrière au CCB.

**Université Rennes 2 - Campus la Harpe  
Avenue Charles Tillon - CS 24414  
35044 RENNES cedex**

Tél. : 02.99.14.14.41 - Fax : 02.99.14.14.44

Email : [ccb@uhb.fr](mailto:ccb@uhb.fr) - Site Internet : <http://www.ccb-formation.fr>

N° de SIRET : 32712493900056 - N° de déclaration d'existence : 53 35 00693 35 - Code APE : 8559A

Marilou LEIGHTON rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale dans une configuration qui se veut participative, à l'image du travail conduit par le Conseil d'Administration cette année. S'ouvre avec celle-ci, un travail sur le projet et ses orientations dans un dynamique collective, insufflant une réflexion sur le sens des Collèges Coopératifs. Ambition réussie puisque l'Assemblée Générale rassemble en ce jour un nombre conséquent de participants, réunis en atelier de réflexion. L'Assemblée Générale se veut aussi festive puisque le collège coopératif fête ses 30 ans.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2011**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2011 ne fait pas l'objet de remarques particulières, il est approuvé par l'Assemblée Générale.

### **2. Rapports financiers : bilan et compte de résultats, rapport du Commissaire aux comptes**

#### a) Rapports financiers

Les comptes de résultats et bilan sont joints en annexe ainsi qu'un document de présentation des comptes.

#### b) Rapport du commissaire aux comptes

Bernard DELAROCHE a transmis son rapport annuel de commissaire aux comptes. Il est ici joint en annexe.

### **3. Rapport moral, rapport d'activités, rapport du Conseil Scientifique**

Le rapport d'activité du CCB est joint en annexe.

Yves BONNY présente les activités du Conseil Scientifique. En 2011, le Conseil a mené des travaux et réflexions réguliers sur la recherche partenariale et coopérative qui ont fait l'objet récemment d'une synthèse.

Il a par ailleurs vocation à délibérer sur les validations des diplômes délivrés par le CCB. Il anime aussi la réflexion pédagogique et scientifique. Il s'est réuni tous les deux mois durant cette période.

Un séminaire annuel organisé à Cancale se déroule en septembre et celui-ci est ouvert à l'ensemble des administrateurs et membres du CTP. Cette année le Conseil scientifique propose de poursuivre la réflexion engagée en initiant un travail sur les démarches et les outils de la recherche coopérative. Yves BONNY salue le travail réalisé et invite les acteurs intéressés à se saisir de cet espace.

#### 4. Résolutions

### **A/ RÉOLUTIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS ET AU BILAN DE L'EXERCICE 2011**

#### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 quitus de leur gestion aux administrateurs.

#### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'actualiser la provision au titre des indemnités de départ en retraite (accord d'entreprise du 15 mai 1997) concernant les salariés permanents de plus de 40 ans, pour un montant 10 986 €..

#### **TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale affecte le résultat déficitaire (-37 024€) en report à nouveau.

### **B/ RÉOLUTIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2012**

#### **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de maintenir le fond social à 10 000 € en 2012, destiné à apporter une aide partielle aux étudiants afin de leur permettre de financer les frais pédagogiques de formation.

#### **CINQUIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant des cotisations du Collège Coopératif en Bretagne.

#### **SIXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant de la carte étudiant du C.C.B. à 280 € pour une inscription à un diplôme propre du Collège Coopératif en Bretagne (DHEPS, DPITSH, DHEPE, DEIS).

#### **SEPTIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale constate que le mandat du commissaire aux comptes titulaire FIDUCIAL AUDIT représenté par M. BEYOT et celui du commissaire aux comptes suppléant M. DELAROCHE, expirent ce jour à l'issue de la présente réunion.

Sur proposition du conseil d'administration après étude de candidatures, l'Assemblée Générale décide de nommer la SARL RENN EX. CO représentée par M. POUBANNE Pascal comme commissaire aux comptes titulaire et M. CHATEL Philippe comme commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

#### 5. Election du Conseil d'Administration (article 12 des statuts)

COLLEGE 1 5 membres	X	COLLEGE 2 5 membres	X	COLLEGE 3 5 membres	X	COLLEGE 4 5 membres	X	COLLEGE 5 2 membres
Christian POIMBOEUF  <b>Sortant en 2012</b> (ne se représente pas)		Dominique NOUVEL  <b>Sortant en 2012</b> (ne se représente pas)		RENNES 2 (Olivier DESIOUBRY) <b>A titre consultatif</b>	<b>Pas de vote</b>	AIS/FNARS Bernard LEGUEN Sortant et réélu en 2010		CRES Françoise HURSON Sortante et réélue en 2010
Marilou LEIGHTON Sortante et réélue en 2010				UBO (Jean-Marie FILLOQUE) <b>A titre consultatif</b>	<b>Pas de vote</b>	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE Bernard GAILLARD  <b>Sortant en 2012 et réélu</b>		GNCC Mandat sera donné à l'AG Gncc 07/2012
Françoise MOUNIER- VOGELI  Sortante et réélue en 2011						URSCOP Jacques COTTEREAU  Sortant et réélu en 2011		
Monique ACHE  Sortante et réélue en 2010						CMB Henri GENIEZ <b>Sortant en 2012</b> (ne se représente pas).  <b>Mandat transmis à Guy ALLAIN Elu en 2012</b>		
						ARCS Daniel ERHEL  Sortant et réélu en 2010		
						CREDIT COOPERATIF (Bernard BOO) <b>A titre consultatif</b>	<b>Pas de vote</b>	

## 6. Election du Conseil Scientifique (article 14 des statuts)

COLLEGE 1 3 membres		COLLEGE 2 6 membres		COLLEGE 3 6 membres		COLLEGE 4 3 membres		COLLEGE 5 2 membres	
Marilou LEIGHTON Sortante et réélue en 2011		Charles RONCIN Sortant et réélu en 2010		Représentation des universités (2 représentants par université, cf récapitulatif ci-dessous)	Nomination	CMB (Henri GENIEZ) Sortant et réélu en 2011 Démissionnaire en 2012		CRES (Françoise HURSON) Sortante et réélue en 2010	
Antoine PILLET Sortant et réélu en 2010		Annie GOUZIEN Sortante et réélue en 2011				MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE (Bernard GAILLARD) Sortant et réélu en 2010		GNCC	
Françoise MOUNIER-VOGELI <b><u>Sortante en 2012 et réélue</u></b>		Dominique NOUVEL <b><u>Sortant en 2012</u></b> (ne se représente pas)							
		Jean-Marc VANHOUTTE Elu en 2011							

### **COLLEGE 3 : Représentants des universités** (sous réserve de validation par les Universités)

- Représentants de l'Université RENNES 2

Yves BONNY	Sébastien SEGAS
------------	-----------------

- Représentants de l'UBO

Jorge MUNOZ (démission)	Françoise LEBORGNE UGUEN
-------------------------	--------------------------

- Représentants de l'UBS

Thierry FILLAUT (sous réserve d'une rencontre à la rentrée 09/2012)	
---	--

- Représentants de l'Université RENNES 1

Odile CASTEL	Sandrine ROSPABE <b><u>Nommée en juin 2012</u></b>
--------------	---

## **B/ Ateliers d'échange et débat**

**« 30 ans après, ça sert à quoi un Collège Coopératif en Bretagne ? »**

*Une démarche pour favoriser les échanges sur l'idée « 30 ans de Collège Coopératif en Bretagne, ça sert à quoi ? »*

*Nous avons souhaité que chaque participant puisse s'inscrire dans l'un des trois ateliers :*

Atelier 1 : la coopération de recherche dans le cadre des formations.

Atelier 2 : recherche partenariale.

Atelier 3 : démarches coopératives.

*Ici sont repris les éléments de synthèse de chacun des ateliers formulés par un/e administrateur/trice du CCB des personnes en charge de celle-ci.*

*Joackim Rébecca de la Scop le Pavé était chargé de ponctuer chacune des séquences de restitution pour faire réagir et permettre les échanges. Les temps d'échange n'ont pu donner lieu à une prise de notes exhaustive, ils ne sont pas repris ici.*

### **Atelier 1 : la coopération de recherche dans le cadre des formations.**

Les ateliers coopératifs s'inscrivent dans une démarche tout au long du processus comme quelque chose qui est spécifique et qui constitue un tout.

Spécifiquement, c'est une articulation entre plusieurs fonctions : fonction ressources, une fonction tiers, une fonction professionnalisante, s'inscrivant dans l'accompagnement, sur une durée longue qui permet de mettre à distance le vécu.

La diversité des acteurs (universitaires, professionnels, formateurs) opère une fonction de tiers collectif (dans le cadre d'un engagement contractuel). L'équipe accompagnante est par ailleurs « totalement mobilisée ».

Le processus de recherche-action est conditionné par un tâtonnement partagé dans un système très libre.

Il s'inscrit dans un système de valeur, d'écoute, d'empathie, d'humanisme et d'exigence.

Il s'opère une validation professionnelle avec la certification.

Peu de limites sont identifiées. La dynamique engagée génère parfois une frustration et une remise en question. Celle-ci, sur des questions institutionnelles, peut traduire de l'insatisfaction. Certains s'accordent à dire que la reconnaissance de ce diplôme (DHEPS), permet de travailler à transformer son rapport à l'institution. C'est aussi un changement de regard qui s'opère dans le parcours de l'étudiant.

C'est une pédagogie originale, qui favorise le processus d'inscription individuel, par le collectif, opérant ainsi des traductions concrètes, positives et innovantes par rapport à des enseignements pas toujours très simples (se trouver pour exemple devant un universitaire peut être difficile, le décryptage par un professionnel est nécessaire).

Joackim souligne le défaut de limites repérées (retour à la vraie vie ?)

Quelle reconnaissance à l'extérieur ? Quelle valorisation des productions des étudiants ? Il semble que dans ce cadre, les productions soient d'un niveau très intéressant.

Quelle complémentarité entre coopération de recherche et personnes ressources ? Illustration ici d'une attitude parfois « jargonnante » qui nécessite une traduction.

Attention à l'usage des mots : « compétences » notamment, qui sont des termes utilisés dans un contexte par exemple très capitaliste, avec une organisation du travail que, par ailleurs, nous ne pouvons que contester dans ce système de valeur. Idem pour innovation sociale, management participatif. L'équipe totalement mobilisée, l'est-elle pour « pacifier » ce retour vers le travail ?

D'autre part la « posture » universitaire est-elle figée, coupée du terrain et de la réalité, réalité réintroduite ici dans le processus d'accompagnement par les étudiants ? L'intérêt réside bien dans la confrontation et du lien entre CCB et université, inscrit à l'intérieur de l'université.

## **Atelier 2 : Recherche Partenariale**

BIPESS avec le CCESS (CG35) ; LFS -La Fabrique du Social- avec ARCS et CRES dossier ASOSc -Appropriation Sociale des Sciences- Région Bretagne.

Deux démarches de co-construction avec les acteurs.

Le BIPESS consiste en une démarche d'autoévaluation où le CCB a travaillé des outils permettant un repérage d'indicateurs liés à la richesse, à la qualité démocratique ainsi que des indicateurs de développement durable des associations et entreprises de l'Economie Sociale concernées. Le travail avec le Comité consultatif économie sociale du Conseil Général 35 était inscrit dans une logique d'expérimentation, qui permettait de faire évoluer les outils ; ainsi ce « produit » a évolué tout au long de l'enquête. Cet outil est en libre accès. Aujourd'hui, la réflexion porte sur la suite à donner dans l'accompagnement des structures.

La LFS (une recherche-action et une recherche coopérative) quant à elle, est inscrite dans le programme appropriation sociale des sciences du Conseil Régional de Bretagne. Le partenariat s'est construit avec l'Association Rennaise des Centres sociaux, la CRES et les deux laboratoires ESO (Rennes 2) et ARS (UBO). Les travaux ont abouti à faire émerger les initiatives dans le cadre de l'innovation sociale. Vingt initiatives puis dix structures sur le terrain ont permis à cette Fabrique du social (LFS) de voir le jour et de poser la question de la recherche et des savoirs à partir de ceux posés par les acteurs. La recherche autoalimentée par ce terrain a identifié et valorisé des savoirs d'acteurs.

Ces démarches et ces méthodes proposées par le CCB ont conduit à construire un espace de réflexion, où des collectifs d'acteurs ont pu négocier la démarche en comparaison à une démarche normative, dans un cadre collaboratif.

Les fondements de la recherche, s'ils peuvent être bousculés par cette approche, révèlent bien des attraits : les collectifs d'acteurs veulent ainsi que le CCB les accompagnent dans le cadre de la recherche-action. Posture qui n'est pas sans interroger le modèle Desrochien historique.

Un élu souligne que la démarche va bien au-delà de la posture. Le CCB s'est bien situé dans une co-construction avec des allers-retours permanents, notamment avec le Comité Consultatif de l'Economie Sociale. Les évolutions potentielles étaient notables et confirment le particularisme du CCB en la matière (sans posture trop formelle de la place du chercheur).

Joackim souligne l'approche « laboratoire », pépinière, propre aux initiatives ESS, qui sont récupérées par d'autres, comme les tickets restaurant, que l'on peut regarder aujourd'hui d'un autre regard, du côté de la société capitaliste, de dimension politique ESS, qui peuvent servir l'utilité sociale, illustrant une gouvernance au service des valeurs, en associant l'ensemble des acteurs. Ces recherches apportent une contribution concrète par la mise en place d'outils, en associant les associations concernées.

## **Atelier 3 : démarches coopératives**

La démarche est affirmative et elle est également spécifique en ce qu'elle part de l'expérimentation et non des cours magistraux. C'est une expérience, une histoire que nous transmettons avec des savoirs transmis, partagés, construits coopérativement, nourris de l'expérience. La pratique professionnelle constitue bien un acquis, une construction autonome où la personne est actrice de son parcours.

Dans la démarche coopérative, il y a une oscillation entre la rigueur, l'exigence de l'enseignant et l'autonomie de l'acteur. La spécificité concerne le cadre de la formation continue par rapport à la formation initiale. Elle met en tension plusieurs dimensions entre le projet de Desroches et les règles universitaires.

La démarche coopérative implique de se distancier de sa pratique, d'appréhender un contexte de savoirs universitaires. Le travail coopératif est d'abord une rencontre coopérative de différentes expertises (illustration de fil rouge pour exemple). C'est la confrontation du passé et du présent pour anticiper et construire l'avenir. C'est un espace pour apprendre ensemble, où l'étudiant vient avec quelque chose, qui construit un questionnement, une remise en question et qui pose en soi, sa capacité à se réinterroger sur un plan formel et institutionnel pour inscrire sa réponse.

La souplesse de l'accompagnement produit par une équipe réduite à taille humaine permet une réactivité, une mise en lien des acteurs, favorisant la co-construction, la coproduction, la confrontation. Il n'y a à ce stade pas d'exclusivité du savoir. Une des raisons du savoir, c'est qu'il peut être réinterrogé.

Les limites sont nommées du côté de la recherche : comment l'expertise professionnelle peut-elle être reconnue à l'identique de la science universitaire ? Comment l'expertise de l'utilisateur peut être reconnue ?

Joackim revient sur la légitimité des formes de savoir. Le mémoire au CCB est bien plus qu'un mémoire (dixit ceux qui l'ont fait). Il y a ici une présence du niveau d'affect, de la part auto-biographique, d'auto-analyse dans les savoirs d'usage. Dans le mémoire, il y a en effet cette zone de Off : cette quête personnelle, validée par le diplôme, mais qui a une valeur en soi en tant que quête.

Cette logique va à l'encontre d'une certaine logique libérale (où pour exemple une bonne thèse est celle qui répond à un sujet formaté d'un laboratoire).

Une responsable de formation précise que la démarche, dans le cadre du DHEPS, propose un travail d'observation ethnographique qui laisse place au sensible, à la trajectoire singulière où le « je » et le « nous » prend tout son sens dans le mémoire.

**A l'issue d'un débat riche et animé, l'Assemblée se retrouve autour d'un buffet pour fêter les 30 ans du Collège Coopératif en Bretagne.**

*Ce procès-verbal a été validé par le Conseil d'administration du CCB, qui s'est réuni le 3 octobre 2012, et sera proposé pour validation à l'Assemblée Générale du CCB de juin 2013.*